

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

SELONCOURT

ANNEE 2015 - 2016



N ° d'Habilitation Jeunesse et Sports :
0250246CL000715

PREAMBULE

Projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Seloncourt année 2015-2016
Elaboré par Sylvie LICHTIN-DANIELLO, Mélanie GREMILLET, et Isabelle DENIS

1) Public visé :

Il s'agit d'enfants âgés de 3 à 6 ans habitant ou étant scolarisé à Seloncourt.

2) Qu'est-ce que l'accueil de loisirs ?

C'est un lieu où l'on peut s'inscrire pour pratiquer des activités pendant ses temps libres.

3) Déroulement :

3-1 *L'information et la promotion :*

Les enfants ont la possibilité de se procurer un document présentant l'ensemble des activités, il est distribué par les instituteurs, dans les écoles et par l'équipe d'animation au périscolaire.

Ils peuvent également faire des propositions.

Un programme est mis à disposition pour les vacances d'automne, d'hiver et de printemps et pour les mercredis entre chaque période.

La promotion est également assurée en direction du grand public en collaboration avec la presse et le site de la ville.

3-2 *La coordination :*

Un point central est organisé qui se situe à l'accueil de loisirs.

Les animateurs y sont présents pour rencontrer les enfants et leurs parents, les orienter, les conseiller.

3-3 *Les activités et animations proposées :*

Des activités culturelles, sportives, de détente ainsi que des sorties et des moments conviviaux seront inscrits sur le programme.

SOMMAIRE

Accueil de loisirs : Situation initiale et fonctionnement

1) Les objectifs :

- a) Les objectifs généraux de l'accueil de loisirs
- b) Les objectifs opérationnels de l'accueil de loisirs

2) Les activités :

- a) Le jeu
- b) Les activités manuelles
- c) Les activités culturelles
- d) Les activités physiques et sportives
- e) Les activités exceptionnelles, intergénérationnelles, inter centres

3) Le transport

4) L'équipe d'animation

5) Besoins et demandes des enfants

6) Méthodes de travail :

- a) Les activités
- b) La gestion du matériel
- c) Le relationnel
- d) Les réunions
- e) L'évaluation
- f) Les différents temps de la journée

7) Les rôles et missions de l'équipe d'animation

8) Journée type

ACCUEIL DE LOISIRS

SITUATION INITIALE

L'accueil de loisirs accueille 32 enfants âgés de 3 à 6 ans.

La majorité du public est issue de la commune de Seloncourt (ou y est scolarisée).

Les locaux restent les mêmes que ceux utilisés durant la restauration scolaire et l'accueil périscolaire durant l'année.

- 1 salle d'activité
- la salle sieste de l'école Mognetti est mise à notre disposition
- des sanitaires adaptés
- 1 cour
- gymnases à la demande
- parcours vitae à proximité

FONCTIONNEMENT

L'accueil des enfants se fait :

- Le mercredi : Repas de 11h30 à 13h30 et l'après midi de 13h30 à 16h30 et accueil en soirée de 16h30 à 18h00 (horaires variables pour les sorties extérieures)
- Pendant les périodes de vacances : Accueil le matin de 7h30 à 9h00 et de 9h00 à 11h30, repas de 11h30 à 13h30 et l'après midi de 13h30 à 16h30 et accueil en soirée de 16h30 à 18h00 (horaires variables pour les sorties extérieures)
- L'accueil de loisirs fonctionne de septembre à juin
- Les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires
- Pendant les vacances d'Automne, d'Hiver, de printemps et d'été.

1) Les objectifs

a) Les objectifs généraux de l'accueil de loisirs :

- Respect des temps libres et vacances des enfants et de leur individualité.
- Epanouissement des enfants par le jeu et la pratique d'activités physiques et sportives, culturelles, manuelles...
- Responsabiliser l'enfant à travers des activités.
- Respect sous toutes ses formes (lui-même, les autres, les activités, le matériel, son environnement, les locaux, le langage et les gestes).
- Découvertes d'activités innovantes.
- Découverte du milieu naturel.
- Apporter le plaisir, le goût et la passion de l'aventure.
- Tendre vers l'autonomie.

b) Les objectifs opérationnels de l'accueil de loisirs :

- Etre capable de mettre en place des activités physiques et sportives, culturelles et manuelles innovantes.
- Permettre aux enfants d'acquérir les notions de choix et de décisions.
- Etre capable de favoriser la découverte d'activités innovantes.
- Etre capable de favoriser la découverte du milieu naturel par la pratique d'activités de plein air.
- Etre capable pour les enfants de tendre vers l'autonomie.

c) Les axes de travail prioritaires :

- Communication non violente : animateur/animateur
animateur/enfant
animateur/parent
enfant/enfant
- Des échanges avec l'unité de vie
- Etre capable de rouler tout seul à vélo

2) Les activités

Les animatrices seront vigilantes quant au respect du rythme de l'enfant en adaptant les activités à leur niveau de fatigue.

Les activités proposées seront adaptées à l'âge des enfants et devront être suffisamment variées et organisées de manière à répondre aux besoins des enfants.

Elles viseront à stimuler la créativité individuelle et collective, la découverte, l'initiative et la curiosité de l'enfant.

Les activités physiques et sportives et de découvertes, ainsi que les sorties et les moments conviviaux seront les temps forts de l'année scolaire 2014- 2015.

Elles représentent un moyen de sociabilité et permettent par leur variété de responsabiliser les enfants dans leurs choix et décisions.

Elles peuvent être individuelles et collectives et nous essayerons, à travers les phases de pratiques, de tenir compte des capacités de chacun afin d'éviter de mettre les enfants en situation d'échec.

Nous privilégierons les activités « d'évasions » dans le cadre de la découverte de nouveaux sports et de nouveaux horizons.

Nous essayerons de mettre en commun des activités avec différents accueils de loisirs du pays de Montbéliard.

Le jeu, les activités manuelles, culturelles et sportives :

Le jeu :

Le jeu est très important pour le développement de l'enfant. Le jeu permet à l'enfant de se construire, de comprendre et d'approprier le monde afin de pouvoir s'y intégrer. Plus ils sont variés, plus ils sont profitables à l'enfant.

En jouant l'enfant apprend à mieux comprendre, puis agir sur les situations qu'il subit, donc de se socialiser.

Chaque jeu permet à l'enfant de travailler et de mettre en œuvre des compétences différentes.

L'enfant peut jouer seul ou avoir envie de ne rien faire, de rêver, de se reposer.

Le jeu permet à l'enfant de :

- découvrir et de travailler par le plaisir
- s'ouvrir au monde et aux autres
- apprendre à agir pour transformer le monde et son environnement
- apprendre à gérer et dépasser les tensions liées à la socialisation et à ses frustrations
- apprendre les rôles et fonctions sociales
- se projeter dans l'avenir et dans son devenir
- développer une culture familiale et sociale
- inventer, créer et transformer son environnement
- travailler la concentration
- organiser sa pensée et son intelligence

Les jeux d'imitation :

Jeux où les enfants jouent à être un personnage ou autre. Ils développent son imaginaire et sa créativité, dans le jeu tout est permis. Ces jeux sont importants chez le jeune enfant, car ils lui permettent de reproduire des situations qu'il a vécues, de s'identifier à une personne, de libérer certaines pulsions, comme l'agressivité.

Les jeux de société, collectif :

Les enfants apprennent à respecter des règles, les autres, ils se confrontent. On peut gagner, mais aussi perdre.

Les activités manuelles :

Une activité manuelle se prépare en amont (matériel, espace et présenter un modèle)

Les animatrices font participer les enfants au rangement, il fait partie intégrante de l'activité.

L'animatrice saura susciter l'intérêt du plus grand nombre, en éveillant la curiosité et en provoquant l'envie de faire, de toucher les différentes matières.

Les activités culturelles :

Des activités sur différents thèmes seront mise en place (jeux, cinéma...)
Visite de musées, spectacle...

Les activités physiques et sportives :

Chaque semaine, les enfants seront accueillis pour la pratique d'activités sportives. Nous pratiquerons ces activités dans un but de découvertes et d'initiation.

Les activités exceptionnelles :

Des sorties à la journée auront également lieu pour découvrir notre **environnement** (1 par mois),
Des journées à thème (3 par session),
Des tournois sportifs (3 par an),
Concert ou spectacle (3 par an),
Après-midi jeux de société (2 par an)
Plusieurs rencontres inter-centre.
Rencontres intergénérationnelles (2 par an)

3) Le transport

- Nous nous déplacerons principalement avec la compagnie de transport du Pays de Montbéliard.
- Nous privilégierons les transports en commun sur les sorties avec d'autres accueils de loisirs du pays de Montbéliard.
- Nous pourrons aussi louer des minis bus 9 places.
- Des bus 50 places.

4) L'équipe d'animation

3 animatrices diplômées : 1 directrice : Sylvie LICHTIN (BAFD, BAPAAT, CAP petite enfance, SST)
1 animatrice : Mélanie GREMILLET (BAFA, AFPS)
1 animatrice : Isabelle DENIS (CAP petite enfance)

Ces quatre personnes interviendront directement sur les animations.

5) Besoins et demandes des enfants

Les demandes sont en général assimilées aux désirs et souhaits et expriment, en fait, une action qui répond à un besoin physique, psychologique ou biologique. Les enfants sont à la fois influencés par la société et l'enseignement scolaire, le milieu d'origine et leur propre pensée.

L'équipe essaiera à travers toutes les activités de l'accueil de loisirs, de répondre au mieux à ces besoins.

Prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein du groupe

Le jeune enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue. Pour cela l'enfant doit évoluer dans un climat chaleureux assuré par un accueil de qualité. Chaque nouvel enfant sera présenté à ses camarades de façon "officiel", celui-ci doit être considéré comme un individu unique à part entière.

Respect du rythme de l'enfant

L'équipe proposera des activités adaptées à l'âge des enfants. Afin de respecter au mieux le rythme de vie de celui-ci et en particulier des plus jeunes.

Repos

Chaque enfant a un rythme qui lui est spécifique. Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cette période de la vie. Il ne s'agit pas d'une perte de temps. Il ne devra pas être vécu comme une contrainte ou une sanction.

6) Méthode de travail

a) Les activités :

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées.

On ne cherchera pas à faire du « rendement à l'activité », le but étant avant tout que chaque enfant passe du bon temps, ils doivent pouvoir participer à des jeux sportifs ou réaliser des activités manuelles mais aussi avoir des moments pour lui car c'est également dans ces moments, qu'il peut, par ses propres jeux, développer les capacités à s'intégrer au sein du groupe.

Un enfant peut vouloir rester seul sans avoir envi d'être sollicité, à nous de respecter ses moments.

Une large place sera réservée à la découverte de nouvelles activités.

Des projets d'activités spécifiques, adaptées aux différentes tranches d'âges seront mis en place par les animatrices, laissant une large place à l'imaginaire.

L'imaginaire est un moteur important au développement du jeune enfant.

La vie en collectivité reste fatigante et contraignante la méthode propose un fonctionnement commun à toutes les activités, puisqu'il s'agit de donner un aspect pédagogique au déroulement de celles-ci.

Les activités se dérouleront petits groupes d'environ 5 - 8 enfants, avec un animateur par groupe afin de mettre en place un travail et un suivi cohérent.

Les animatrices devront lors de la préparation de l'activité définir les objectifs, les moyens nécessaires à sa réutilisation ainsi que la méthode et l'évaluation liées à cette activité.

Ainsi les animatrices devront construire l'activité avec un but à atteindre et des indicateurs d'évaluation.

Cette manière d'agir entre dans le cadre de la formation des animateurs et leur permet ainsi d'évaluer leur travail.

Il est intéressant de définir une méthode attrayante, peut technique avec une animation ludique et une démarche progressive.

Un rendu des activités se fera suivants les demandes et les propositions des différents acteurs.

b) La gestion du matériel :

Afin d'éviter toute forme de dérive dans la gestion du matériel, la directrice prend en charge le matériel pédagogique (matériel fongible, accessoires...).

Chaque fois que ce matériel sera mis à disposition d'un groupe, l'animateur de ce groupe en deviendra directement responsable.

Les animatrices disposeront chacune d'une trousse de premiers soins dont ils auront la responsabilité pendant tout le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Ce principe de responsabilité renforce les compétences de l'animateur dans sa conception de l'animation.

c) Le relationnel :

- *La relation enfants/enfants* :

Cette relation semble vitale en Accueil de loisirs.

Il faut donc que l'animatrice sache s'effacer devant les enfants pour les laisser discuter.

Dans l'intérêt de leur personnalité les enfants peuvent se concerter, s'informer afin de s'affirmer, mais aussi pour proposer des idées.

L'animateur peut inciter indirectement la relation enfants/enfants dans le respect de soi et d'autrui.

- *La relation enfants/adultes* :

La base de cette relation est une application de la relation de confiance. Ceci permet un respect et une entente mutuel. Il faut que l'enfant puisse avoir de vraies échanges avec l'adulte, ce dernier est un modèle pour l'enfant.

- *La relation adultes/adultes* :

Si l'adulte se veut éducateur, sa relation adultes/adultes se dit d'aller dans le sens de la relation adultes/enfants.

Les adultes se doivent d'être solidaires, d'avoir l'esprit d'équipe afin d'être homogènes car les enfants se réfèrent à l'adulte.

d) Les réunions :

Après chaque journée d'accueil de loisirs, une réunion aura lieu pour évaluer la journée écoulée et réfléchir aux actions à mettre en place par la suite.

Elles permettront aussi d'analyser l'évolution du groupe d'enfants.

e) L'évaluation :

Elle se fait sur trois axes d'intervention :

- L'équipe pédagogique
- Les enfants
- Les activités

Les propositions d'évaluation permettront de cerner avec plus de précision l'organisation et le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Il s'agit de définir les indicateurs d'évaluation dans le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs, selon la méthode suivante :

- Pourquoi évaluer ?
- Pour qui évaluer ?
- Comment évaluer ?

Un travail de recherche avec l'ensemble de l'équipe permettra d'analyser par la suite les diverses actions et donc d'élaborer un bilan susceptible d'améliorer l'accueil de loisirs.

- ***L'équipe pédagogique :***

Une grille de base sera élaborée et sera soumise à une concertation dans l'optique d'une amélioration. La position de l'équipe pédagogique est alors mesurée individuellement et collectivement à partir du questionnement de départ et des réponses apportées par l'équipe en cours et fin de l'accueil de loisirs. L'intérêt d'une telle évaluation est d'induire une réflexion sur le concept de l'animateur selon les notions suivantes :

- ✓ Pédagogique
- ✓ Philosophique
- ✓ Politique
- ✓ Economique

- ***Les enfants :***

Nous accueillons de jeunes enfants peu familiarisés à la vie en collectivité, voire pas du tout. Ayons à l'esprit que la séparation avec la famille peut être source d'angoisse non seulement pour l'enfant mais aussi pour ses parents. L'enfant ne doit pas se sentir abandonné par ses parents. Le climat chaleureux de l'accueil permettra aux parents de se sentir à l'aise et donc de renvoyer une image positive de celle-ci, ce qui facilitera la séparation.

La présentation de la structure, du personnel des règles inhérentes à la vie de l'accueil seront des facteurs déterminant pour une bonne intégration de l'enfant.

Il est important qu'ils puissent rapidement créer ses repères : dans le temps, dans l'espace.

L'accueil de loisirs n'est pas un lieu de performances en termes d'acquisition, mais il doit répondre aux besoins affectifs de l'enfant qui doit s'y sentir en sécurité.

- ***Les activités :***

L'animateur, lors de la phase de déroulement et selon son approche de l'activité, doit pouvoir trouver les indicateurs susceptibles d'orienter son évaluation. Sachant qu'un petit enfant ne peut soutenir son attention plus de 30 minutes.

A cela s'ajoute l'évaluation dans la continuité de l'activité avec le groupe d'enfants. L'évaluation est très difficile, néanmoins, nous essayerons, dans la mesure du possible, de nous en tenir à ce système d'évaluation.

f) **Les différents temps de la journée :**

– ***Accueil matin, midi et soir***

- ✓ être présent à l'arrivée des enfants
- ✓ accueil et communication avec les parents
- ✓ remplir la fiche de présence enfants
- ✓ compter les enfants

– ***Temps libre***

- ✓ l'animateur joue avec l'enfant
- ✓ établir des moments de discussion et d'échange
- ✓ veiller à la sécurité des enfants
- ✓ laisser les enfants choisir leurs jeux
- ✓ surveiller qu'un enfant ne soit pas exclu

– ***Activités du matin***

- ✓ préparer tout son matériel à l'avance
- ✓ adapter l'activité à la tranche d'âge
- ✓ maîtriser son activité
- ✓ aider les enfants
- ✓ ne pas utiliser d'objets dangereux
- ✓ prévoir plusieurs activités courtes
- ✓ rangement du matériel

– ***Activités de l'après-midi***

- ✓ penser au temps pour l'activité
- ✓ veiller à la sécurité
- ✓ privilégier les grands jeux
- ✓ participation des enfants à la mise en place et au rangement
- ✓ compter les enfants lors des sorties

– ***Goûter***

- ✓ hygiène des mains
- ✓ veiller à ce que tous les enfants s'attendent pour manger ensemble.

– ***Temps libre***

- ✓ temps d'échange avec les enfants
- ✓ donner des informations aux enfants
- ✓ distribution des autorisations de sorties
- ✓ accueil des parents
- ✓ les informer de la journée écoulée, moment d'échanges

L'animateur se doit avant tout d'établir une relation de confiance avec les enfants.
Il sera sollicité pour la gestion matérielle et financière de l'activité.
Un planning trimestriel des activités sera tenu par les animateurs.

7) Les rôles et missions de l'équipe d'animation

a) Le directeur

Il a pour principale mission la gestion globale de l'accueil de loisirs :

- gestion financière
- gestion relationnelle
- gestion du matériel
- rôle de formateur
- animer (activités, réunions)
- coordonner des actions d'animation.

Il est le garant du projet pédagogique.

b) Les animateurs

Ils ont la charge des activités et de l'animation avec les enfants.

Ils se doivent d'être cohérent avec le projet pédagogique, et sont fortement invités à prendre des initiatives et des décisions.

Les critères :

- capacité à être sécurisant et faire preuve de conscience professionnelle
- capacité à communiquer et à être à l'écoute des enfants et des parents
- capacité à analyser une situation, à réagir et à solutionner les contraintes
- capacité à mettre en œuvre les idées des enfants
- capacité à prendre des décisions au niveau du groupe

L'utilisation du téléphone portable (appel, sms etc...) pendant le temps d'animation doit être réservé exclusivement aux impératifs du fonctionnement du service.

Les différents projets d'animations permettront de connaître les enfants et de les sécuriser. Les thèmes développés permettront aux enfants de s'évader, de traverser des univers fantastiques ou magiques, de découvrir le monde.

c) L'équipe technique

Le personnel de service est présent dans le réfectoire au moment des repas. Il assure la mise en place des couverts, le service et l'entretien des locaux, réceptionne les repas. Le personnel est permanent.

8) Journée type

7h30 : Accueil du matin échelonné

Permet à chacun de commencer la journée à son rythme.

C'est un temps de dialogue où l'enfant joue avec ses camarades, un moment de temps libre, pour prendre ses repères.

Les enfants peuvent choisir de participer à une petite activité nécessitant pas l'utilisation de gros matériel ou rejoindre les différents coins aménagés (lecture, dînette, jeux de construction...).

9h00 : Activités

Chaque enfant participe à une activité choisie parmi celles proposées au programme, répondant aux besoins et tenant compte des capacités de chacun.

11h15 : Retour au calme. Passage aux toilettes, lavage des mains.

11h30 : Départ des enfants qui ne mangent pas à midi.

11h45 : Passage aux toilettes, lavage des mains.

Repas : Les animateurs mangent avec les enfants et veillent au bon déroulement du repas. Le temps du repas est également un temps d'animation.

13h00 : Sieste ou repos

14h00 : Activités (tenir compte des conditions météorologiques)

16h15 : Retour au calme. Goûter

16h30 : Départ des enfants

16h30 : Jeux calmes ou rejoindre les différents coins aménagés (lecture, dînette, jeux de construction...).

18h00 : Départ des enfants de l'accueil du soir

